

REGIONAL ATHLETISME



Sport Adapté Athlétisme

Samedi 21 avril 2018

NANTES
Stade Lecointre
île Beaulieu



VILLE DE
Nantes



organisation :
Racing Club Nantais

Mot d'accueil du Président

Le Racing Club Nantais, aujourd'hui fort de ses 1800 athlètes, a pour devise :

“L’athlétisme pour tous en région nantaise ”

Le club a tout mis en œuvre pour développer sa section Handicap avec 25 sportifs en Sport Adapté et 20 en Handisport.

Ce Championnat Régional Athlétisme Sport Adapté va être pour nous tous un moment privilégié où chacun va pouvoir se mobiliser et se mesurer au travers des épreuves prévues lors de cette compétition.

Athlètes, Dirigeants, Entraîneurs, Accompagnateurs,

Soyez les bienvenus à Nantes ce samedi 21 avril 2018.

Le Racing Club Nantais “RCN ” est très heureux de vous accueillir au cœur de Nantes dans un cadre que nous vous souhaitons le plus agréable possible pour vous permettre de passer des moments que nous vous souhaitons inoubliables.

Nous remercions chaleureusement la ville de Nantes qui nous fait confiance et qui nous accompagne sur tous nos projets et notamment les projets liés au handicap.

Nos plus vifs Remerciements à tous les Bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour nous aider à la réussite de cette manifestation.

Bonne préparation et nous vous attendons avec impatience pour une belle compétition régionale d’athlétisme.

Olivier Brentel
Président du Racing Club Nantais

Lieu de la compétition

Stade Michel Lecointre - Nantes



Adresse du stade :
2 boulevard Maurice Bertin – Île de Nantes – 44200 Nantes

Localisation GPS :
Longitude : -1,53388023
Latitude : 47,21061901

Stationnement possible : suivre fléchage mis en place



Programme de la compétition

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

09h00 : 09h45

Accueil et contrôle des licences

Programme des courses

10h00 : 10h45	100 m
10h45 : 11h15	1500 m
11h15 : 11h45	400 m
11h45 : 12h15	1200 m et 2000 m Marche
12h15 : 13h00	3000 m Marche

13h00: 14h00

Pause Repas

14h00 : 14h30	300 m
14h30 : 15h00	800 m
15h00 : 15h30	2000 m
15h30 : 15h45	200 m
15h45 : 16h15	3000 m
16h15 : 16h45	Relais

Programme des concours

10h00 : 12h00	Longueur et Vortex
14h30 : 16h00	Poids, Anneaux et Hauteur

17h00

Fin de la compétition

Informations Générales

Précisions techniques pour les inscriptions :

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement d'athlétisme FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr>.

En cas de contestation, un jury souverain FFSA sera mis en place.

En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au jury avec un dépôt de 50€, si la réclamation est approuvée la somme sera rendue. Dans le cas contraire, elle sera gardée et versée à la Ligue Sport Adapté.

Modalités d'inscription :

Pourront participer au Championnat Régional d'Athlétisme FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018. Tout sportif ne présentant pas sa licence se verra refuser l'accès à la compétition.

L'inscription se fera à l'aide du fichier joint, sur lequel vous trouverez la fiche association , les fiches engagements individuelles et par équipe dans les différentes classes.

Pour la participation au Championnat Régional, les fiches d'inscription **individuelle et par équipe de relais** doivent être validées par le Président du Comité Départemental du Sport Adapté, en apposant la signature électronique. Le fichier d'inscription devra pour cela nous être renvoyé par Email.

**Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le :
Vendredi 30 mars 2018**

FRAIS D'INSCRIPTION : 5€ par athlète

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du Racing Club Nantais.

Le chèque est à joindre avec les documents d'inscription.

Compétition

Comme vous le savez ce championnat se déroulera avec la nouvelle classification AB, BC et CD. De fait, soyez attentif aux épreuves.

Echauffement :

Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début de la compétition le dimanche matin avant 10h00.

La compétition débutera à 10h00 précise.

Récompenses :

Les sportifs des classes AB, BC ou CD seront titrés "Champions Régionaux FFSA".

Cette compétition étant sélective pour les **Championnats de France Sport Adapté**, le règlement athlétisme sera respecté sur tous ses aspects.

Epreuves ouvertes au Championnat Régional :

Classe AB : 100 m – 400 m – 2000 m – 1200 m Marche - Vortex – Anneaux et Relais 4X100 m

Classe BC : 100 m – 300 m – 800 m – 1500 m – 3000 m – 2000 m et 3000 m Marche – Poids – Longueur – Hauteur – Vortex* – Anneaux* et Relais 4X100 m

Classe CD : 100 m – 200 m – 400 m – 800 m – 1500 m – 3000 m – 3000 m Marche – Poids – Longueur – Hauteur – Relais 4X100 m et Relais 4X400 m

***Important : le vortex et les anneaux ouverts au Championnat Régional en Classe BC ne peuvent être qualificatifs pour le Championnat de France d'Athlétisme (cf. Règlement sur le site de la FFSA)**

Contacts et envoi des engagements

Jean-Claude PIDOUX
26 rue de Bretagne - 44230 Saint Sébastien sur Loire

Par Email : pidoux.jean-claude@orange.fr

et copie à :

Adrien Soulard : csrsportadapte@gmail.com

Catégories d'âges (années de naissance)

Pour la saison 2017/2018

- de 10 ans	- de 12 ans	- de 14ans	-de 16 ans
2008 et après	2006-2007	2004-2005	2002-2003

- de 18 ans	- de 21 ans	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2000-2001	1997-1999	A partir de 1996	1977-1968	1967 et avant

Tenues

Une tenue de sport (chaussures de sport*, short ou survêtement, T-Shirt) est obligatoire.

** Les pointes de hauteur supérieure à 6 mm ne sont pas autorisées.*

Le RCN et la FFSA vous invitent à faire concourir vos sportifs avec le maillot de votre club afin de faciliter les résultats.

Les juges peuvent refuser le droit d'accès à la compétition à tout sportif n'ayant pas une tenue de son club.

Pensez aux épingles pour les dossards.